

**M. Nowlan:** Je reconnais le bien-fondé de votre décision, monsieur l'Orateur, mais je voulais signaler la chose au premier ministre. Le premier ministre estime-t-il qu'un homme qui a fondé le parti libéral du Québec en 1955 et qui a présidé son comité de la propagande et de la publicité, comme en fait foi le Bottin mondain, peut diriger de façon objective un nouveau service appelé Information Canada et ainsi dissiper les soupçons de bien des gens qui voient dans ce service un instrument de propagande?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne me soucie guère de dissiper des soupçons qui, de toute évidence, ne sont pas fondés.

M. Jean-Louis Gagnon est un journaliste très distingué, que ses collègues de la presse canadienne ont honoré comme tel. Il a fait un excellent travail en tant que membre d'une Commission royale et peu m'importe qu'il se soit occupé ou non de politique il y a dix ans.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Le gouvernement a-t-il décidé ce qu'il fera du troisième rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et, si cette décision va à l'encontre des recommandations du rapport, quelle sera la position de M. Gagnon?

**Le très hon. M. Trudeau:** La même que celle d'autres membres de Commissions royales dont les rapports restent sans suite. Il s'agit ici strictement d'une hypothèse, mais si c'était le cas, il ne serait pas le premier commissaire à qui pareille chose arriverait.

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

### QUESTION RELATIVE AU DÉPÔT DU LIVRE BLANC

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre s'engagerait-il à déposer à la Chambre tôt après notre retour en avril, le Livre blanc sur la sécurité sociale afin de nous permettre d'accélérer les choses pour ce qui est des pensions de la vieillesse et des allocations aux anciens combattants?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je doute que le Livre blanc soit prêt pour ce temps-là.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Quand le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'attend-il que le Livre blanc soit prêt?

[M. l'Orateur.]

**L'hon. M. Munro:** Tout ce que je puis dire, monsieur l'Orateur, c'est qu'il le sera avant la fin de la session en cours.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Sera-t-il disponible assez tôt pour que des mesures soient prises au cours de cette session?

**L'hon. M. Munro:** Je ne le crois pas, monsieur l'Orateur.

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### LA MESURE RELATIVE À L'HYMNE NATIONAL

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre. Comme un gentil petit lapin de Pâques, aurait-il maintenant des nouvelles à nous annoncer sur la situation de notre hymne national et l'état des négociations entre le gouvernement et les membres de la famille Weir, quant à la cession de l'œuvre, afin que les Canadiens puissent avoir un hymne national, de fait et de droit?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, j'espère qu'un autre lapin aura l'occasion, au cours des vacances, de discuter de la question avec les intéressés.

**M. Forrestall:** Il n'y a pas de progrès!

## LA FISCALITÉ

### LE LIVRE BLANC—RÉPERCUSSIONS PROBABLES SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

[Français]

**L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

A-t-il reçu des critiques de la part du chef de l'opposition de la province de Québec, M. Bourassa, qui a finalement reconnu que certaines propositions du Livre blanc iraient à l'encontre des meilleurs intérêts économiques des Québécois?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne crois pas que la question, telle que posée, soit recevable. L'honorable député demande si le ministre a reçu une lettre d'un chef de parti provincial. Il me semble que la question posée en ces termes n'est pas recevable. L'honorable député voudra peut-être chercher à obtenir les renseignements en posant sa question autrement.